

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 11/12/2025

N°30

DECISION MODIFICATIVE N° 4

(Vote de crédits)

Date de convocation :	02/12/2025	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	12
Nombre de membres présents :	11	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Abstention :	0

L'an 2025, le 11 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe LANGLADE Maire Christophe LANGLADE

Présents : Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Jean-Michel LAMARQUE, Bastien LANNUSSE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE

Procurations : Christine BILLE à Christophe LANGLADE

Absents : Alice DABADIE, Cédric LABORDE

Excusés : Christine BILLE

Secrétaire de séance : Jacques LASSERRE

Objets : subvention exceptionnelle aux associations

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
65748 (65) : Autres personnes de droit pri	3 128,44	7063 (70) : Redevances&droits des serv.à c	3 128,44
	3 128,44		3 128,44
Total Dépenses		Total Recettes	3 128,44

Certifié exécutoire par Christophe LANGLADE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A VIELLA, le 11 12 25

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

